



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	08.02.2021
Titre du projet du marché	Planificateur général pour le Parking de la Place des Forains
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé.
ID du projet	214687
N° de la publication SIMAP	1173421
Date de publication SIMAP	22.01.2021
Adjudicateur	Ville de La Chaux-de-Fonds
Organisateur	Service technique, Passage Léopold-Robert 3, 2301 La Chaux-de-Fonds, E-mail: service.technique@ne.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai.
Visite	Pas de visite prévue. Les soumissionnaires sont toutefois encouragés à se rendre sur place pour se familiariser avec la configuration des lieux.
Questions	12/02/2021, sur simap.
Rendu documents	08/03/2021 à 11h00. Les dossiers d'offre doivent être déposés ou envoyés en deux exemplaires papier et une version électronique (clé USB), à l'adresse de l'organisateur. Le moment de la réception fait foi. Heures d'ouverture pour un dépôt sur place: lu-ve 8:30-11:30 et 14:00-16:00.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71200000 - Services d'architecture, 71300000 - Services d'ingénierie Mandat d'ingénieur civil et d'architecte en tant que planificateur général, soit en tant que groupement, soit l'architecte agissant comme sous-traitant de l'ingénieur civil. Cette équipe de base s'adjoindra les services de spécialistes pour les aspects de sécurité, d'éclairage et d'équipements électriques et d'exploitation (barrières, comptage, etc.) spécifiques au projet.
Description détaillée des prestations / du projet	Prestations de planificateur général (ingénieur civil, architecte, spécialistes) pour les phases SIA 31 (partielle) à 53, pour la construction d'un nouveau parking semi-enterré à la Place de Forains.
Communauté de mandataires	Admise. Si le soumissionnaire forme un groupement, le bureau pilote doit réunir les compétences d'ingénieur civil et de DGP/DGT et de coordination interdisciplinaire
Sous-traitance	Admise. La sous-traitance est admise pour l'architecte et d'autres spécialistes (ingénieur électricien, sécurité, etc.). Le sous-traitant n'est pas autorisé à participer à plusieurs offres ni de déposer une offre en tant que soumissionnaire. NULL
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués(yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres. NULL
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	<ul style="list-style-type: none"> • Pierre Schneider, Ingénieur communal, Service technique, Ville de La Chaux-de-Fonds • Philippe Carrard, Urbaniste communal, Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement, Ville de La Chaux-de-Fonds • Yanick Stauffer, Délégué au marketing urbain, Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement, Ville de La Chaux-de-Fonds • José Iglesias, Chef de projet, Service technique, Ville de la Chaux-de-Fonds (suppléant) • Jürg Schweizer, BAMO / HOLINGER SA (voix consultative) • Leila Schneider, BAMO / HOLINGER SA (voix consultative) NULL
Conditions de participation	L'adjudicateur prend en considération uniquement les offres qui respectent les conditions de participation suivantes, à savoir celles qui : <ul style="list-style-type: none"> • Sont parvenues signées dans les délais, à l'adresse et sous la forme demandée ; • Sont présentées sous la structure, le contenu et la forme exigés ; • Sont rédigées en français ; • Proviennent d'un soumissionnaire dont le siège social se trouve dans un pays qui offre la pleine réciprocité aux soumissionnaires suisses en

matière d'accès à leurs marchés publics ;

- Respectent les aptitudes et compétences minimales du soumissionnaire pour l'exécution du présent marché

Critères d'aptitude

C1 : Capacité financière suffisante
C2 : Références de projets similaires

Critères d'adjudication / de sélection

C1 : Prix 25%, méthode linéaire
C2 : Crédibilité et adéquation des heures prévues 10%, méthode de notation pas précisée
C3 : Références et expérience des personnes clés 25%
C4 : Compréhension du mandat et propositions méthodologiques 20%
C5 : Qualité du planning du soumissionnaire 15%
C6 : Organisation du mandataire pour le projet et la direction des travaux 5%

Indemnités / prix :

Pas d'indemnité pour la remise de l'offre.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :**Qualités de l'appel d'offres**

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Préimplification : Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont correctes.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- Les délais sont corrects.
- Les membres du collège d'évaluation sont mentionnés nommément conformément à l'art. 12.3 SIA 144.
- Les dispositions relatives à la confidentialité des documents déposés pour l'offre sont correctes.

Manques de l'appel d'offres

Néant.

Observations de l'OMPr

- L'OMPr se réjouit que le dossier se réfère au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art. 15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

